

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

PUBLICATION PERIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 150F

BULLETIN N° 8 DU 25 MAI 1989

BLE

Stades végétatifs

Ils s'échelonnent de la fin épiaison à la fin floraison sur la quasi totalité des variétés de blé tendre et de blé dur des zones allant de 100 à 250 m d'altitude.
En zones d'altitude supérieure à 250 m, atteignant parfois plus de 600 m (département de l'Aveyron en particulier), les stades s'échelonnent de **8** à **9**.

MALADIES DU FEUILLAGE

Situation

Septoriose : stagnation de la maladie depuis l'envoi de notre dernier bulletin.
Oïdium : nette régression.
Rouille brune : pas d'aggravation. La maladie est toutefois présente dans les parcelles levées tôt à l'automne 1988 sur F3 et même sur F2 dans 20 à 30 % des situations.
Rouille jaune : la maladie est restée limitée à quelques foyers dans les parcelles du secteur des départements du Tarn et de la Haute-Garonne indiqué dans notre dernier bulletin.

Préconisation

* Parcelles déjà traitées selon les indications de nos derniers bulletins, ayant reçu 1 ou 2 applications :

Il est inutile d'intervenir à nouveau.

* Parcelles non traitées :

Une intervention est conseillée lorsque l'une des maladies (Septoriose et/ou Rouille brune essentiellement) est observée sur l'une des 3 feuilles supérieures dans les blés les plus tardifs non encore épiés ou au début de l'épiaison.
Utiliser un des produits du dépliant adressé avec le bulletin n° 5 du 4 Avril, à la rubrique "Traitement des feuilles et des épis" efficaces contre les maladies observées.

Cas particulier de parcelles avec de la Rouille jaune :

Traiter dès l'observation de la maladie en choisissant un produit de la rubrique précédemment signalée comportant (1) "produit actif sur Rouille jaune".

PUCERONS SUR EPIS

Situation

La présence de pucerons sur épis est observée dans près de 60 % des parcelles. Dans ces situations, environ 10 % d'épis sont colonisés par des pucerons.
Il est à noter une activité importante des prédateurs.

Préconisation *Toute intervention insecticide est inutile.*

MINEUSE - AGROMYZA

Situation

De fréquents dégâts d'Agromyza nous sont actuellement signalés.
L'Agromyza est une mouche qui a la particularité de déposer ses oeufs entre les deux épidermes des feuilles. Les oeufs donnent naissance à des asticots de couleur blanchâtre. Ils creusent des galeries dans la feuille, en formant des mines qui s'élargissent en plages plus ou moins étendues. Ce sont ces dégâts qui sont actuellement visibles.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRENEES. Le Directeur-Gérant : D. CALLU. C.P.P.A.P. N° 532 AD

<u>*Préconisation*</u> *Bien que les dégâts soient spectaculaires, le niveau d'infestation ne justifie pas d'intervention insecticide spécifique.*

MAIS



SESAMIE

<u>*Situation*</u> Les premières éclosions de papillons se sont produites dans le courant de la semaine du 15 au 20 Mai.

<u>*Prévision*</u> Le vol va se poursuivre et s'intensifier rapidement.
Les pontes seront déposées dès le courant de cette semaine du 22 au 28 Mai, au fur et à mesure de l'arrivée des maïs au stade 2 à 3 feuilles.

<u>*Préconisation*</u> *Intervenir en cultures de maïs-semence et de maïs-consommation à fort potentiel de rendement des zones fortement infestées à l'automne 1988, dès l'observation des premières pontes, au plus tard une semaine après le stade 2-3 feuilles du maïs.*
Utiliser l'un des produits indiqués dans le dépliant adressé avec le bulletin n° 6 du 20 Avril.
Aux 2 produits mentionnés :
| DIMILIN à 0,5 kg/ha
| SUMICIDIN à 1,5 l/ha
ajouter DECIS à 0,8 l/ha.
Il est conseillé de fractionner le produit en deux applications à demi-dose, espacées de 15 à 20 jours.



TOURNESOL

PHOMOPSIS

<u>*Situation*</u> Les projections de spores du champignon sont extrêmement faibles ou nulles.

<u>*Préconisation*</u> *Toute intervention fongicide est inutile.* ■